PARACHAT DEVARIM

Nous commençons cette semaine un nouveau livre de la Tora : le Séfer Dévarim.

Dès le premier Passouk Moshé s'adresse aux Béné Israël : « Voici les paroles qu'a dit Moshé à tout Israël ... » (Dévarim 1 ; 1) Rashi nous explique qu'en fait toutes ces paroles que Moshé adresse aux Béné Israël ne sont que des reproches sur leurs mauvais comportements. Il fait la liste de tous les endroits où ils se sont mal conduits et qu'ils ont mis en colère Hashem.

Rashi nous dit qu'il leur reproche dans ce premier Passouk tour à tour leur comportement dans le désert quand ils ont dit :

- 1. « Que ne sommes-nous morts ... » (Shémot 16 ; 3), quand ils ont fauté à propos de Baal Péor à Shittim dans les plaines de Moav (Bamidbar 25 ; 1),
- 2. Quand ils se sont rebellés à l'époque des Méraguélim (Ibid. 14 ; 1 à 12) et qu'ils ont dit : « Est-ce qu'il n'y a pas de tombeaux en Egypte que tu nous as pris pour mourir dans le désert ».
- 3. Pendant la traversée de la mer rouge aussi ils se sont rebellés en disant : « De même que nous montons de ce côté, de même les égyptiens montent de l'autre côté » (Guémara Ara'hin 15a),
- 4. Quand ils ont calomnié la Mane en disant : « Pourquoi nous as-tu fait monter d'Egypte pour nous faire mourir dans ce désert ? Car il n'y a pas de pain, pas d'eau et notre âme est excédée de cette nourriture mauvaise » (Bamidbar 21 ; 5),
- 5. Avec la dispute de Kora'h (Ibid. 16)
- 6. Et enfin il leur fait des reproches pour le Veau d'or qu'ils ont fabriqué et servi. Rashi nous précise qu'ils ont fait le Veau d'or à cause de l'abondance d'or qu'ils avaient, comme il est dit : « Je lui ai procuré beaucoup d'argent et d'or, ils en ont fait une idole de Baal. » (Oshéa 2; 10)

Une question se pose : La faute du Veau d'or s'est produite tout de suite après Matan Tora avant la Ma'hloket avec Kora'h, pourquoi donc Moshé choisit-il de terminer avec un événement qui s'est passé avant les autres ?

De plus, Rashi nous précise qu'ils ont fait le Veau d'or à cause de l'abondance d'or qu'ils avaient, quel rapport y a-t-il entre la faute du Veau d'or et l'abondance d'argent et d'or ?

Cela semble plus avoir de rapport avec le manque de confiance qu'ils ont eu en Hashem puisqu'ils ont fait Avoda Zara tout de suite après Matan Tora. Après que Hashem leur ait montré Sa grandeur et Sa puissance en leur ouvrant les sept Cieux et qu'ils ont pu constater qu'il n'y avait que Lui comme Dieu. Ils ont tous entendu les premiers commandements "de la bouche" d'Hashem lui-même. Il n'y a aucun lien avec l'or et l'argent mais plutôt avec l'idolâtrie.

Le Ora'h 'Haïm explique qu'ici Moshé a voulu leur transmettre le défaut, le problème et la réparation, l'amendement : Qu'un homme ne doit pas courir après les richesses matérielles de ce monde. Car tout celui qui suit son penchant et les envies de son cœur, ne pourra pas accomplir de façon parfaite la Avodat Hashem.

Un homme ne doit rechercher que l'essentiel, l'indispensable. C'est ce que vient nous enseigner la fin de notre Passouk : « Védi Zahav » si on inverse ces deux mots on obtient : « Zahav Daï », c'est-à-dire : Shéyomar lézahav daï, qu'il dise à l'or : « Ça suffit ! » Il devra se suffire de ce qu'il a et que ce soit à ses yeux comme s'il avait tout l'or du monde.

Comme cela est enseigné dans Avot (4; 1): « Qui est riche? Celui qui est content avec ce qu'il a! » S'il agit ainsi, il dressera son cœur à servir Hashem qui est un Dieu vivant, réel et donc actif et intervenant à chaque instant de la vie. Et il se détournera ainsi automatiquement de toute forme d'idolâtrie. Nous voyons donc que ce qui a entrainé la faute du Veau d'or, c'est le rapport qu'ils entretenaient avec l'argent. L'argent et l'or ne sont que des moyens pour faire Avodat Hashem et non des buts. L'amendement de la faute du Veau d'or sera donc de se suffire de ce qu'on a sans rechercher tout l'or du monde et d'être heureux de sa part.

On raconte qu'un jour un juif est allé trouver le Maguid de Mézritch pour se lamenter sur son sort, sa pauvreté était telle qu'il manquait de tout. Le Rabbi l'a écouté attentivement et il lui a conseillé d'aller poser sa question à Rabbi Zousha qui habitait dans une autre ville : « Vas ! Et tu lui demanderas comment nos sages ont pu nous dire qu'on doit bénir Hashem sur le mal autant que sur le bien (Béra'hot 9ème Pérèk 5ème Mishna, Barténora explique que lorsqu'on fait sur un grand malheur la bénédiction Barou'h Dayan Haémet, Béni soit Le juge de vérité, on a l'obligation de réciter cette Béra'ha avec joie autant que pour la Béra'ha de Hatov Véhamétiv). Comment un homme peut-il remercier Hashem pour tout le mal qui lui arrive ? »

Notre homme partit. Quand il arriva devant la maison de Rabbi Zousha, il avait devant lui une maison toute délabrée, prête à s'écrouler. Il entra et ce qu'il vit à l'intérieur le remplit de tristesse, tout criait la pauvreté extrême. Il s'approcha de Rabbi Zousha et lui expliqua sa venue : « Le Maguid de Mézritch m'a dit de venir vous demander comment nos sages ont pu nous dire qu'on doit bénir Hashem sur le mal autant que sur le bien ? »

Rabbi Zousha sourit et lui dit : « Je suis désolé mais je ne sais pas. Je ne peux pas t'expliquer cela pour la bonne raison qu'il ne m'est jamais arrivé quelque chose de mal dans ma vie. Je n'ai que des bonnes choses! »

Notre juif compris pourquoi le Maguid de Mézritch l'avait envoyé ici, et il comprit aussi la morale qu'il devait en tirer.

Tout dépend de la façon dont l'homme accepte les événements qui lui sont présentés du Ciel. S'il pense que tout va bien même quand il n'a rien, il sera heureux avec sa part et il pourra ainsi bénir Hashem en toutes occasions. Et s'il ne voit que le mauvais côté des choses alors même dans la richesse il sera malheureux et il ne pourra pas bénir Hashem car il verra toujours le verre à moitié vide.

Le Kéli Yakar nous dit dans la Parasha de Béréchit que dans l'alphabet hébreu, si on prend l'alphabet dans l'ordre, nous remarquons que le mot Késsef (Kaf, Samè'h, Fé) (argent) suit le mot Ani (Ayïn, Noune, Youd) (pauvre). En effet, après la lettre Youd il y a la lettre Kaf, après la lettre Noune il y a la lettre Samè'h et après la lettre Ayïn il y a la lettre Fé.

Comme pour nous dire que l'argent peut mener à la pauvreté s'il devient un but dans la vie. Celui qui ne recherche que l'argent est pauvre dans sa tête.

Notre Mishna dans Avot citée précédemment : « Qui est riche ? Celui qui est content avec ce qu'il a ! », nous montre que la vraie richesse n'est pas telle que les gens se l'imaginent couramment.

Le vrai riche est celui qui se contente et se réjouit de ce qu'Hashem lui accorde, que ce soit beaucoup ou peu. En vérité, celui qui possède une fortune considérable, qui habite un palais somptueux mais qui ne sait pas jouir de ces biens qu'Hashem lui a accordé, ne pensant au contraire qu'à s'enrichir davantage; cet homme n'est pas riche mais sot.

C'est ce que dit Shélomo Hamélè'h (Kohélèt 2; 26): « Car c'est à l'homme qui Lui plaît qu'Hashem donne sagesse, intelligence et joie, tandis qu'au pécheur, Il donne le désir de recueillir et d'entasser des biens qu'Il fait passer ensuite à celui qui jouit de la faveur divine. »

C'est aussi ce que nous enseigne David Hamélè'h dans le Téhilim 128 Passouk 1 : « Heureux celui qui craint Hashem, qui marche dans Ses voies » Celui qui marche dans Ses voies, c'est-à-dire qu'il accomplit la Tora et les Mitsvot et qu'il étudie également la Tora. Alors il méritera de bénéficier de la suite du Téhilim : « Le produit de ton travail tu le mangeras, tu seras heureux, le bien sera ton partage. Ta femme sera comme une vigne féconde dans l'intérieur de ta maison, tes fils comme des plants d'olivier autour de ta table. Voilà comment est béni l'homme qui craint Hashem. »

Lorsque favorisé par Hashem d'une grande fortune, il utilisera cette fortune pour faire le bien autour de lui, qu'il utilisera ses loisirs pour étudier la Tora; alors il montrera qu'il est riche. Savoir jouir de ce qu'Hashem nous a accordé, mener une vie active tant qu'Hashem nous en donne la force et les moyens et mener cette vie active dans la joie.

La véritable richesse ne dépend pas de ce que l'homme possède, mais de la manière dont il sait faire usage de la part qu'Hashem lui a accordé qu'elle soit grande ou petite. Le millionnaire peut être profondément malheureux alors que le modeste ouvrier, qui gagne peut-être à peine de quoi nourrir sa famille, est content et satisfait de son sort.

Le Méssilat Yésharim nous dit que certes, le pauvre peut être exposé à de grandes tentations, mais plus grandes encore sont celles qui guettent le riche. La fortune qu'il possède peut le pousser à l'oisiveté, au vice et parfois à faire des folies. Et surtout, se sentant tout puissant, elle peut l'entraîner à abandonner Hashem et Sa Tora.

Le deuxième enseignement que nous pouvons tirer du premier Passouk de notre Parasha est que ce sont, comme nous l'avons dit, des paroles de reproches où sont énumérés tous les endroits où les Béné Israël ont énervé Hachem.

Une question se pose : Pourquoi ne pas avoir cité clairement ces événements ? Pourquoi ne les mentionner que par allusion ? En fait, Moshé n'a pas voulu faire honte aux Béné Israël, c'est pourquoi il a fait ses remontrances par allusion.

S'il en est ainsi, nous apprenons ici de Moshé une chose très importante : Même si on est sûr d'avoir raison, et même s'il y a une Mitsva de réprimander son prochain, celui qui dit la remontrance la fera en prenant soin de ne pas faire honte à celui qu'il réprimande. Il ne devra pas l'attaquer directement, mais au contraire, lui parler par allusions pour ne pas le blesser et ne pas lui faire honte.

Si déjà, Moshé Rabbénou sur qui il est écrit : « Et l'homme Moshé était très humble plus que tout homme qui est sur la surface de la terre » (Bamidbar 12 ; 3) (Ce n'est pas un être humain qui s'exprime ainsi mais c'est Hashem lui-même qui témoigne. Il peut arriver qu'on dise sur quelqu'un qu'il est humble, mais premièrement on peut se tromper car nous n'avons qu'une vision partielle des choses et de plus la personne elle-même sait bien que cela est exagéré, elle se connait elle-même trop bien. Mais ici c'est Hashem qui affirme que Moshé est le plus humble de tous les hommes. Cela veut dire qu'Il est allé jusqu'au plus profond de Moshé et quand même Il témoigne qu'Il n'a trouvé que de l'humilité!)

De plus, Moshé a affirmé à Hashem lors de la révolte de Kora'h : « Je n'ai pas pris un seul de leurs ânes et je n'ai fait de mal à aucun d'eux. » (Ibid. 16 ; 15) Or, Hashem n'a pas démenti. Rashi explique : « Ce n'est l'âne d'aucun d'entre eux que j'ai pris, même quand je suis allé de Midian en Egypte et que j'ai fait chevaucher ma femme et mes fils sur l'âne, et que j'aurais pu prendre cet âne de leur argent puisque je voyageais pour eux, je ne l'ai pas fait mais j'ai pris de mon argent. »

Donc, si déjà l'homme le plus humble, qui n'a pris d'argent de personne, qui est donc impartial, si déjà lui fait attention à comment il adresse des reproches à autrui, alors à plus forte raison que tout un chacun devra prendre garde quand il fait des remontrances.

Nous pouvons prendre exemple sur le Yetser Hara, quand il veut nous entraîner au mal, comment s'y prend-il? Vient-il vers nous en nous insultant, en nous rabaissant? Non! Il s'approche avec le sourire: « Mon ami, mon cher ami, je veux ton bien, tu es le plus beau, tu es le meilleur, etc. ... » Et ainsi de suite. S'il venait vers nous en nous criant dessus pour faire une Avéra, nous ne la ferions jamais. Si c'est ainsi pour le mal, combien plus devons-nous faire attention pour le bien quand nous faisons des remontrances. Nous ne devons crier sur personne. Ne pas dire par exemple: « Rasha! Pourquoi fais-tu cette Avéra? etc. ... » Tâchons de le faire avec sourire et affection afin que la parole qui sort de notre cœur puisse entrer dans le cœur de notre interlocuteur.

Sur le Passouk : « Tu réprimanderas ton prochain et tu ne porteras pas sur lui de faute. » (Vayikra 19 ; 17) Rashi explique que même s'il y a une Mitsva de « Tu réprimanderas ton prochain », le Passouk te précise, attention ! « Tu ne porteras pas sur lui de faute » c'est-à-dire : Ne le fais pas pâlir de honte en public.

En hébreu ce Passouk s'écrit : « Ho'héa'h To'hia'h » « réprimander tu réprimanderas » Pourquoi la Tora répète-t-elle ce verbe ? Une seule fois suffisait. En fait, la Tora a redoublé ce verbe comme pour nous dire qu'une To'ha'ha, une réprimande, se fait en deux temps : « réprimander tu réprimanderas » En premier : « réprimander » et ensuite : « tu réprimanderas » C'est-à-dire que tu dois marquer un arrêt entre ces deux termes de reproches.

Tout d'abord « réprimander », si tu vas faire une remontrance, stop! Arrête-toi et réfléchis à ce que tu vas dire et surtout à comment tu vas le dire. Peut-être vas-tu parler trop fort, peut-être que tes paroles vont blesser l'autre. Tu vas détruire au lieu de construire!

Pourtant ta Kavana est bonne, tu agis Léshem Shamaïm, tu cherches à répandre le message divin sur terre, mais tu détruis tout ce que tu touches ... Pourquoi ? Car tu n'as pas réfléchi à ce que tu vas dire avant de parler.

Les Séfarim disent que lorsqu'on répond tout de suite à une question, ou que l'on réagit à chaud, dans l'instant, alors ce qui sort de notre bouche émane de nos mauvaises Midot. Ce n'est qu'après avoir marqué un temps d'arrêt qu'on a pu préparer et arranger, en tenant comptes de tous les tenants et les aboutissants, les mots qui vont sortir de notre bouche. Alors chaque mot pesé compte et fait mouche.

C'est pourquoi le Passouk répète deux fois « réprimander tu réprimanderas ». Peut-être qu'à sa place tu aurais fait la même chose. As-tu présent devant tes yeux la Mishna dans Avot (2; 5): « Ne juge pas ton prochain avant que tu te sois trouvé dans la même situation que lui » Même s'il n'y a aucun doute quant à la mauvaise action qu'a commise ton prochain, évite d'être dur et impitoyable à son égard. Pèse toutes les circonstances avant de condamner ton semblable.

On pourrait objecter à cette Mishna qu'en se limitant de telle façon, on finit par s'interdire toute opinion sur son prochain. Et qu'alors il deviendrait impossible d'observer la Mitsva de « réprimander tu réprimanderas ». Mais ce même Passouk dit au début : « Tu ne haïras pas ton frère dans ton cœur » Comment réprimander quelqu'un si je n'ai pas le droit, sauf en de rare occasions, d'émettre un jugement sur lui ? C'est pourquoi la Tora me prévient : pour faire une remontrance je ne dois pas haïr mon frère dans mon cœur. Si tu le vois faire quelque chose de mal, tu dois le prendre à parti ouvertement et honnêtement et le réprimander de façon à éviter de l'offenser ou de l'humilier. Mais tu ne dois pas à cause de lui faire, toi, une Avéra. Il n'est pas nécessaire que ton jugement sur ton prochain soit arrêté. Si tu l'avertis amicalement, tout en faisant preuve de la sévérité requise, tu auras l'occasion de l'entendre se justifier et tu pourras juger si tu n'aurais pas agi de même en pareille circonstance. Ta critique sera constructive et bienveillance pour ton prochain.

On raconte qu'une fois il y avait dans une ville un homme très pauvre qui a été pris en train de voler. Le tribunal l'a condamné à être pendu pour cela. Mais il y avait une loi dans ce pays que tout condamné à mort pouvait exprimer une dernière volonté et qu'on faisait tout pout la satisfaire. Chacun demandait ce qui lui plaisait.

Notre homme, lui, exprima un vœu bien particulier: « J'ai en ma possession un secret extraordinaire: Quand je mélange d'une certaine façon certains ingrédients et que je les place dans la terre, si je plante ensuite dedans une graine de palmier, au lieu d'attendre plusieurs années, en quelques heures le palmier pousse à l'état adulte. C'est dommage que mon secret disparaisse avec ma mort. Je voudrais le divulguer au roi et à tous ses ministres avant de mourir. »

Ainsi fut fait. On réunit le roi et tous les ministres dans une cour réservée à cette occasion et tous attendaient que le secret leur fût révélé. Notre voleur commença ses préparations et au moment de planter la graine de palmier dans la terre il s'adressa à toute l'assemblée : « Afin que cela réussisse et que l'arbre pousse rapidement sous vos yeux, il faut absolument que celui qui plante cette graine soit irréprochable et qu'il n'ait jamais rien volé de sa vie. Etant condamné à mort pour vol je ne peux pas planter cette graine car je ferais rater l'opération. Je demande donc que quelqu'un dans l'assemblée vienne la planter et tout le monde verra ce grand miracle. »

Un grand silence s'abattit soudain sur le public. Chacun à qui on demandait de venir planter cette graine de palmier refusait car il avait au moins une fois dans sa vie volé quelque chose. Ministre après ministre, prince après prince, tous déclinaient l'invitation. Il ne resta que le roi. Mais, à la surprise générale, le roi se leva et fit son mea culpa : « Je dois avouer que moi non plus je ne peux pas planter cette graine car quand j'étais jeune j'ai volé de l'argent à mon père le roi pour m'acheter ce que je désirais »

A ce moment-là, notre voleur apostropha son auditoire : « Sire, messieurs les ministres, vous êtes tous des gens très importants dans le royaume et pourtant vous reconnaissez que vous non plus, vous n'êtes pas exempt de vol. Si c'est ainsi pourquoi voulez-vous me pendre parce que j'ai volé puisque vous aussi vous avez volé et vous seriez, selon la loi, vous aussi coupables de pendaison ? A ces mots, le roi et ses ministres ont reconnu leur erreur et ils l'ont libéré.

Si nous devons faire une remarque à quelqu'un, apprenons à la faire avec retenu et gentillesse sans faire honte à autrui. Amen.